Monsieur Bertrand BELLANGER Président du Conseil Départemental de la Seine-Maritime Quai Jean Moulin 76101 Rouen Cedex

Rouen, le 17 septembre 2020

Monsieur le Président,

Nous souhaitons appeler votre attention sur le développement de la consommation de protoxyde d'azote parmi les collégiens et collégiennes.

Nous observons, dans nos communes, une recrudescence d'un usage détourné de protoxyde d'azote et l'accroissement de la visibilité de ce phénomène dans l'espace public alors que le produit était auparavant cantonné à l'espace « festif ». On observe par ailleurs depuis quelques mois des consommations répétées, voire quotidiennes, au long cours et en grande quantité.

Cette évolution des pratiques est préoccupante. Elle s'accompagne d'une augmentation du nombre de signalements d'effets sanitaires graves, avec atteintes du système nerveux central et de la moelle épinière, à l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé (ANSM) via le réseau d'addictovigilance (CEIP-A).

Elle est également inquiétante du fait du rajeunissement de la population des consommateurs. Initialement centrée sur les hommes âgés de 18 à 34 ans, le profil s'est récemment rajeuni et féminisé. De sorte que les populations de collégiens et collégiennes sont de plus en plus concernés par ce phénomène.

Sur le plan règlementaire, nos municipalités agissent pour mettre fin à cette consommation. Nous sommes nombreux à avoir pris des arrêtés pour interdire celle-ci. Toutefois, aucune loi n'encadre à ce jour l'utilisation de ces produits. Une législation nationale serait pourtant nécessaire.

Sur le plan de la prévention, les engagements de l'Agence Régionale de Santé en faveur de la prévention en addictologie contenus dans le contrat de ville de la Métropole sont clairement établis : développement d'une intervention précoce vers le public jeune (Consultation jeunes consommateurs) et déploiement d'une culture de réduction des risques (CAARUD, CSAPA, équipes mobiles).

Un renouvellement de la stratégie de prévention, intégrant une dimension spécifique à l'attention des collégiens et collégiennes serait nécessaire. Le Département de Seine-Maritime pourrait ainsi proposer une coordination réunissant l'Education Nationale, l'Agence Régionale de Santé et les associations opérant déjà auprès du public jeune consommateur.

Vous remerciant par avance de l'attention que vous porterez à ce courrier ainsi qu'aux propositions qu'il contient, veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos sincères salutations.

## Liste des 39 maires signataires :

- LANGLOIS Hugo (AMFREVILLE-LA-MI-VOIE)
- GRELAUD Laurent (BONSECOURS)
- o BOULANGER Mélanie (CANTELEU)
- BONNATERRE Laurent (CAUDEBEC-LÈS-ELBEUF)
- MARCHE Frédéric (CLÉON)
- MERABET Djoudé (ELBEUF)
- o GUILBERT Bruno (FRANQUEVILLE-SAINT-PIERRE)
- o BARON Pascal (FRENEUSE)
- BREUGNOT Jean-Pierre (GOUY)
- LESAGE Julie (GRAND-COURONNE)
- o ROUSSEL Jean-Louis (HAUTOT-SUR-SEINE)
- DELALANDRE Julien (JUMIÈGES)
- MENG Jacques (LA BOUILLE)
- JAOUEN Jean-Pierre (LA LONDE)
- o ROULY Nicolas (LE GRAND-QUEVILLY)
- o GOUJON Charlotte (LE PETIT-QUEVILLY)
- LEMARCHAND Eva (LE MESNIL-SOUS-JUMIÈGES)
- o CALLAIS Patrick (LE TRAIT)
- COUTEY Guillaume (MALAUNAY)
- o LAMIRAY David (MAROMME)
- LE GOFF Frédérick (MOULINEAUX)
- MULOT Myriam (NOTRE-DAME-DE-BONDEVILLE)
- DUCHESNE Daniel (ORIVAL)
- o BIGOT Joel (PETIT-COURONNE)
- HUE Benoît (QUÉVREVILLE-LA-POTERIE)
- SANTO Sylvaine (RONCHEROLLES-SUR-LE-VIVIER)
- MAYER-ROSSIGNOL Nicolas (ROUEN)
- JOUENNE Thierry (SAHURS)
- o DEHAIL Maxime (SAINT-AUBIN-CELLOVILLE)
- ANQUETIN Benoit (SAINT-AUBIN-ÉPINAY)
- BENDJEBARA-BLAIS Karine (SAINT-AUBIN-LÈS-ELBEUF)
- DELAUNAY Frédéric (SAINT-JACQUES-SUR-DARNÉTAL)
- o CHAUVIN Thierry (SAINT-MARTIN-DE-BOSCHERVILLE)
- o MERLIN Gilbert (SAINT MARTIN DU VIVIER)
- o MAUGER Jean-Michel (SAINT-PIERRE-DE-VARENGEVILLE)
- MEZRAR Nadia (SAINT-PIERRE-LÈS-ELBEUF)
- LAMOTTE Astrid (SAINTE-MARGUERITE-SUR-DUCLAIR)
- PANE Luce (SOTTEVILLE-LES-ROUEN)
- o DELAPORTE Pascal (VAL-DE-LA-HAYE)

o ..